

Image not found or type unknown



L'équivalence d'un diplôme algérien

Par **Ainseba**, le **24/02/2015** à **18:58**

Bonjour, je suis algérienne, j'ai un master (bac+5) comptabilité et fiscalité. Je veux terminer mes études en France (je réside en France depuis 2ans), que dois-je faire? Quelles sont les procédures? J'aurais quel niveau? Je suis en retard pour les inscriptions??

Par **aguesseau**, le **24/02/2015** à **20:49**

Bonjour, il n'y a pas d'équivalence entre les diplômes obtenus à l'étranger (hors UE) et les diplômes étrangers. Il faut demander une attestation de comparabilité. Vous pouvez consulter ce lien: <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F463.xhtml>